



HAL
open science

Analyse d'un discours sur le projet en CHRS

Laure Guinot

► **To cite this version:**

Laure Guinot. Analyse d'un discours sur le projet en CHRS. *Le sociographe*, 2020, N°69 (1), pp.115. 10.3917/graph.069.0115 . hal-04092456

HAL Id: hal-04092456

<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-04092456>

Submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Analyse d'un discours de CHRS

La notion de projet, si présente dans notre société, a interrogé tôt ma pratique professionnelle d'éducatrice spécialisée. Quand je travaillais en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), j'ai profité d'études en Sciences du langage que je menais par correspondance pour analyser avec une démarche scientifique. J'ai choisi pour cela dans la discipline des Sciences du langage, l'Analyse du discours, qui « au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même, ou à une analyse sociologique ou psychologique de son "contexte", vise à rapporter les textes [...] aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles » (Maingueneau, 2009, p. 18). La théorie de l'énonciation de Benveniste y est importante ; pour lui, « la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde » (1998, p. 82). Cette discipline est donc attentive à la façon dont l'idéologie et la norme traversent les discours. Je l'ai alors utilisée pour interroger la notion de projet dans notre secteur professionnel, j'ai étudié pour cela une série de textes issus de diverses institutions.

Il y avait par exemple les textes « de » Christophe. Cet homme d'environ 35 ans était accueilli dans un appartement du CHRS. Dans cet établissement, comme dans bien d'autres, la personne rencontrait au début de son séjour le travailleur social référent de son accompagnement pour écrire son « projet individualisé ». Pour cela, ils échangeaient à l'oral en suivant la trame d'un document fait de plusieurs parties : « situation actuelle : mes forces, mes difficultés », puis « objectifs », « moyens de mise en œuvre », « évaluation ». Plusieurs mois après, un « bilan intermédiaire » était fait en se référant au « projet initial ». Pendant ces rencontres, il était fréquent que nous, éducateurs, prenions des notes pour ensuite rédiger le document intitulé « projet individualisé », signé par le résident et nous-mêmes, et présent dans le dossier de la personne accueillie. Il pouvait ainsi être consulté lors de contrôle, d'évaluation.

Comme je l'ai fait avec d'autres résidents, mon collègue a écrit le « projet » ou « bilan » en employant la première personne, « je », à la place de Christophe : « *je* sors d'une cure qui *m'a* bien aidé. *J'ai* commencé un suivi psychologique, car *je* me sens fragile et *je* veux maintenir un suivi [...] ». Ici, la première personne est sujet de verbes exprimant la volonté ou la nécessité, dans des assertions fortes. Durant tout le « projet initial », cette modalité subjective marquant la volonté ou la nécessité constatée par l'énonciateur est très présente : « je veux », « je suis prêt à », « il faut », ou encore par de nombreux infinitifs qui sonnent comme une marche à suivre : « me renseigner », « m'inscrire », « travailler ce projet », etc. Par contre, le lexique de l'empêchement n'a qu'une occurrence, présentée cependant comme rédhitoire : « ma situation est "cadenassée" à cause de mon endettement et si je ne traite pas ce problème rien ne pourra se faire ».

Huit mois plus tard, lors du bilan, ces marques de modalité subjective de volonté sont bien moins nombreuses que celles relevant du champ de l'échec ou de l'empêchement : « j'ai failli perdre ma place au CHRS », « je ne peux montrer aucun document, car je n'ai rien récolté à ce sujet », « je n'ai toujours pas pu me rendre au rendez-vous préalable [à Pôle Emploi] étant absent », « je n'ai pas réglé le problème de [dettes] ». L'échec est bien décrit par le travailleur social énonciateur en termes de *manquements* de la personne, d'autant plus forts que le « projet » précédent était jonché de termes traduisant la volonté et un certain engagement à s'y tenir.

À cette époque, dans ce même CHRS, je menais des ateliers d'écriture, dans lesquels Christophe venait souvent. Un jour, alors que la consigne de l'atelier consistait seulement à écrire sur un morceau de musique choisi, Christophe a écrit un texte en utilisant le pronom personnel « il », c'est-à-dire qu'il a écrit en « non-personne ». Il a rédigé un récit, qui commence par « C'est l'histoire d'un homme à la découverte du futur, son futur. Là, assis sur son lit, il ne cesse de penser à ces projets qu'il n'a pu réaliser ». S'ensuit une série d'interrogations donnant des pistes de recherche pour comprendre le mal-être de cet « homme » : « est-ce dû à sa solitude ? », à « son passé ou tout simplement à la peur d'échouer ? ». Puis l'auteur arrête soudainement l'introspection dans son personnage en s'en montrant définitivement extérieur « seul *lui* le sait et il est difficile de *le* percevoir et d'entrer dans *son* âme ».

Dans ce texte d'atelier d'écriture, il n'y a aucune trace de cette modalité subjective de la volonté et ceci est facilité par l'emploi de la non-personne. C'est surtout le lexique de l'empêchement qui structure ce texte : « il n'a pu réaliser », « qui l'empêche peut-être de faire le premier pas, d'aller de l'avant », « le gêne », « l'empêche d'essayer », etc. L'auteur cherche la *cause* de ces empêchements. Dans l'atelier, le jeune homme

commence même à envisager cette cause, il parle d'un passé envahissant comme une musique récurrente, et qui en même temps l'a construit et le « rassure ».

Ainsi, les trois documents sont signés par le même homme ; mais ceux qui sont écrits à la première personne n'ont pas été rédigés par ce dernier et celui qui est écrit en « non-personne » a été écrit par lui. Or, nous savons avec Benveniste (1983, p. 260) que le fait de dire « je » est le fondement de la subjectivité, et que la conscience de soi ne peut advenir que par le contraste entre « je » et « tu ».

En disant « je » à la place de Christophe et ce faisant en mettant seulement en avant les obligations de la vie normée (insertion professionnelle, logement, être « acteur de son parcours »), le travailleur social participe à l'empêchement de la subjectivation. Christophe parle bien de projet dans ses échanges avec l'éducateur et semble avoir intégré que pour être inséré ou épanoui, *il faut* en avoir. Il donne à voir cela, en signant volontiers le document écrit par l'éducateur. Mais quand il écrit dans un atelier d'expression artistique, il décrit son empêchement et le mal-être qui lui est lié.

En étudiant ces discours dans une démarche scientifique et dans un cadre universitaire, j'ai plus que jamais remis en question la notion de projet dévoyée en « outil » du travailleur social. Mais cela m'a semblé interroger nos pratiques plus en profondeur.

En premier lieu donc, l'exemple des textes « de » Christophe décrivent l'ambivalence de la notion de projet, soulignée par le psychosociologue Boutinet (2001, p. ???) : manifestation de la liberté de l'homme quant à la maîtrise du temps à venir, le projet permet aux individus et aux institutions d'« échapper à la fatalité en conférant un sens à leurs entreprises ». Or Ehrenberg (1998, p. ???) explique qu'à la fin du XXe siècle, la norme évolue : « la mesure de l'individu idéal est moins la docilité que l'initiative ». Le projet devient une norme sociale, ou ce qui participe à l'émancipation devient comme obligatoire. Ambivalence entre subjectivation et normalisation donc. Ambivalence qui vient percuter le paradoxe du métier d'éducateur spécialisé qui situe ses missions entre émancipation et contrôle.

Notre métier est un métier de parole. Le contraste entre « je » et « tu » y fonde la relation éducative et l'accompagnement dans le processus de subjectivation en est une des raisons premières. Bien sûr, l'accompagnement à l'intégration de la norme dans une visée de mieux-être social fait également partie du travail de l'éducateur. Mais il a aussi le rôle de contrôle et de maintien d'un certain ordre social conféré aux travailleurs sociaux. « La contrainte de la mission des éducateurs impose de tenir les deux pôles de l'aide et du contrôle sans choisir », écrit une analyste du discours ayant travaillé sur des écrits professionnels d'éducateurs spécialisés (Veniard, 2016, p. 79). L'équilibre est difficile à trouver et c'est grâce à un « balancement », une « oscillation » dans leurs discours, entre les pôles de l'aide émancipatrice et du contrôle que les éducateurs y arrivent. Cet équilibre se rompt si un pôle seulement est travaillé : quand le projet est envisagé comme outil d'évaluation, il apparaît que seul le pôle « contrôle social » est convoqué. Quand les « guides de bonnes pratiques » (cf. ANESM, 2008) prennent le dessus sur les débats en équipe ou sur les réflexions en analyse de la pratique professionnelle, ces « oscillations » disparaissent.

Cette pratique autour des « projets individualisés » me dérangeait ; je l'ai pourtant faite mienne avant de la soumettre à une analyse. J'ai alors mesuré la nocivité potentiellement contenue dans ces projets, reflets d'une idéologie traversant l'institution dont j'étais l'actrice et qui, d'un autre côté, permettait aussi les ateliers d'écriture. « Oscillation », oui. Mais aussi, intime conviction que d'une part nous avons besoin de toujours penser, à plusieurs et avec des apports théoriques ; et d'autres parts que nous avons besoin aussi d'art, à vivre avec les sujets que nous accompagnons.

Laure Guinot est ????

Bibliographie :

ANESM, Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, *Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, Les attentes de la personne et le projet personnalisé*, Saint-Denis : 2008. En ligne : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/reco_projet.pdf (consulté le 27 novembre 2019).

Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale, Tome 1*, Paris, Gallimard, 1983.

Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale, Tome 2*, Paris, Gallimard, 1998.

Boutinet, Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 2001.

Ehrenberg, Alain, *La Fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 1998.

Maingueneau, Dominique, *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009.

Veniard, Marie, *Manifestations discursives de l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés*, in *Langage et société* n° 156, 2016, pp. 77-96.

Résumé : (maximum, 250 caractères espaces compris)

Mots clés :